

PROCESSUS RELATIF À UNE DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE TUTELLE AU MAJEUR, D'UNE MESURE DE REPRÉSENTATION TEMPORAIRE OU DE L'HOMOLOGATION D'UN MANDAT

1. Contacter la personne travailleuse sociale

- Communiquer avec la personne travailleuse sociale pour discuter de la situation de l'utilisateur(ère).

2. Procéder à l'évaluation médicale

- Procéder à l'évaluation médicale.
- Partager ses recommandations avec la personne travailleuse sociale désignée à l'évaluation, afin de favoriser une concordance des recommandations entre les deux rapports (médical et psychosocial).
- Informer verbalement la personne évaluée des conclusions de l'évaluation.

3. Rédiger le rapport

Tutelle publique, privée ou homologation d'un mandat	Représentation temporaire
Évaluation médicale dans le cadre de l'ouverture d'une tutelle au majeur ou de l'homologation d'un mandat de protection	Évaluation médicale dans le cadre d'une demande de représentation temporaire

Normes de rédaction :

- S'assurer d'avoir complété toutes les sections du formulaire d'évaluation
- La signature doit être à l'encre bleue.
- Le formulaire doit être imprimé au recto uniquement.

4. Compléter l'autorisation de transmission et procéder à l'envoi

- Compléter l'autorisation de transmission Volet médical.
- Indiquer si une copie de l'évaluation doit être transmise à l'utilisateur(ère).
- Compléter les informations sur la personne requérante.
- Transmettre l'original de l'évaluation, l'autorisation de transmission complétée ainsi que tout autre document complémentaire pertinent au bureau de la Direction médicale et des services professionnels (DMSP) à l'adresse suivante : 500 rue Murray, Sherbrooke, QC, J1G 2K6.